FÉDÉRATION FRANÇAISE NATATION

LIGUE NOUVELLE-AQUITAINE NATATION

FORMATION BNSSA

4ème Edition organisée dans le cadre de la convention de partenariat FFN/FNMNS

→ RESERVÉE AUX LICENCIÉS FFN

Informations et dossier d'inscription :
www.sudouestsecourisme.com

SUD-OUEST-SECOURISME SEIGNOSSE

FNMNS
FÉDÉRATION NATIONALE DES MÉTIERS DE LA NATATION ET DU SPORT

BNSSA 2022-2023

La FNMNS s'est toujours engagée à respecter et à faire respecter les règles en matière de formation initiale et de maintien des acquis des Brevets Nationaux de Sécurité et Sauvetage Aquatique.

Nous sommes dotés d'un **référentiel interne de formation** qui a été établi pour cibler au mieux les connaissances et compétences techniques nécessaires pour exercer les missions du Brevet National de Sécurité et Sauvetage Aquatique.

FÉDÉRATION NATIONALE DES MÉTIERS DE LA NATATION ET DU SPORT

A l'issue de sa formation BNSSA, le candidat doit être capable d'encadrer une activité de surveillance de sauvetage en :

- Situant son rôle et sa mission ;
- Mettant en œuvre les matériels qu'il est susceptible d'utiliser ;
- Respectant le cadre légal dans lequel il est amené à conduire sa mission ;
- Situant les rôles des différents acteurs du secours intervenants dans le domaine du sauvetage en milieu aquatique ;
- Evaluant les risques spécifiques au milieu aquatique ;
- Identifier les différents risques liés aux pratiques et adopter les attitudes de surveillance adaptées ;
- Identifiant les conduites accidentogènes et mener les actions de prévention adaptées ;
- Adoptant une conduite à tenir appropriée en présence d'une personne en situation de difficulté ou de détresse dans sa zone de surveillance, en ou hors milieu aquatique.

SUD-OUEST-SECOURISME SEIGNOSSE

4ème Edition

Déroulement pédagogique de nos formations BNSSA

Discipline :
Formation aquatique en piscine

Scenario pédagogique :
Référentiel interne de formation établi par l'équipe pédagogique de la FNMNS
Entrainements et perfectionnement établis par l'équipe pédagogique BNSSA du Centre départemental de la FNMNS des landes

Durée :
- 39h ou 49h pour les formations initiales BNSSA
- 6 h pour la Formation Continue BNSSA
- La formation est adaptée et dépendante des besoins du candidat pour les séances de préparation et d'entretien.

Organisation :
- Un responsable pédagogique et un formateur pour 12 candidats maximum
- Deux lignes d'eau quelque soit la nature de la séance.
- Une salle de cours sur les formations initiales BNSSA avec une capacité d'accueil pour 13 personnes.
- Matériel spécifique à l'activité (Mannequins de sauvetage et de secourisme, sacs de secours complet, matériels d'immobilisation, livrets BNSSA, sifflets, lycras)

En fonction du nombre, du niveau des stagiaires, la durée de chaque formation peut être soit augmentée, soit diminuée,
Les techniques pédagogiques ou d'animation, les matériels et les documentations peuvent être adaptés par les formateurs.

Déroulement pédagogique de nos formations BNSSA

Qualification de l'équipe pédagogique :

- Deux formateurs titulaires de la PAE FPS (Formateurs aux premiers secours) et du titre de MNS (Maître-nageur-sauveteur).
- Un formateur titulaire de la PAE FSAMN (Formateur au sauvetage aquatique en milieu naturel)
- Un médecin.

Évaluations Certificative :

Oui - Examen Final

Délivrance d'une attestation :

- Une attestation de réussite est délivrée par le CDF 40 (Sud-Ouest Secourisme) aux candidats qui ont réussi les épreuves du BNSSA
- Le siège national de la FNMNS délivre par la suite les diplômes (si le candidat est majeur ou émancipé).
- Les attestations de formations continues BNSSA sont délivrées par le CDF 40.

BNSSA
2022-2023

FORMATIONS INITIALES BNSSA

La formation sur 4 jours (+ examen le 5ème jour) à l'attention prioritairement des sportifs de haut niveau (SHN), stagiaires en formation fédérale et licenciés FFN validant les tests d'entrée en formation.

Contenu BNSSA :

Formation de 39h (dont 7h FOAD) :

- 3h Risques aquatiques
- 20h Réglementation (sources du droit/ organisation du sauvetage/ organisation sécurité/activités nautiques/ météo et Hygiène)
- 10h Formation sauvetage (techniques de sauvetage et préparation aux épreuves)
- 6h Professionnalisation (mise en situation, surveillance et techniques de prévention)

+ 3h Examen

→ Dans le cadre de la planification sportive des nageurs, possibilité de nager sur un créneau supplémentaire avec à disposition boitiers TRITON /VST/ POWERTOWER/ vidéos tps réel.

La formation sur 7 jours (+ examen une semaine après la formation) à l'attention des licenciés FFN validant les tests d'entrée en formation.

Contenu BNSSA :

Formation de 49h :

- 3h Risques aquatiques
- 20h Réglementation (sources du droit/ organisation du sauvetage/ organisation sécurité/activités nautiques/ météo et Hygiène)
- 20h Formation sauvetage (techniques de sauvetage et préparation aux épreuves)
- 6h Professionnalisation (mise en situation, surveillance et techniques de prévention)

+ 3h Examen

Encadrement

La formation BNSSA est assurée par deux formateurs (DEJEPS / BF5 / Formateurs de formateurs en secourisme/ Formateurs pour l''ERFAN).

4ème Edition

BNSSA
2022-2023

Prérequis :

- **Etre licencié(e) dans un club FFN ;**
- **Etre reconnu(e) apte médicalement (certificat médical prévu par l'arrêté du 26 juin 1991) ;**
- **Titulaire du PSE1 ;**
- **Avoir 17 ans minimum le jour de l'examen ;**
- **Matériel BNSSA (Palmes, masque, Tuba / Short, T-shirt) ;**
- **Niveau en natation validant les TESTS préalables d'entrée en formation.**

POUR INFO : pour les personnes souhaitant travailler sur la côte Atlantique, le PSE 2 est obligatoire.

Tests pour l'entrée en formation :

- **Performance réalisée en compétition (200 NL) visible sur le site Extranat.**

- **(Ou) Attestation sur l'honneur du MNS** (en pièce jointe, à retourner avec dossier d'inscription)

BNSSA (4 jours)
Etre capable de réaliser un :
- 200 NL palmes en moins de **2mn45**
- 100 (25 NL / 25 apnée → distance minimale requise de 12,5m)
- Remorquage sur 25m (sans mannequin) en rétropédalage ou ciseau de brasse

BNSSA (7 jours)
Etre capable de réaliser un :
- 200 NL palmes en moins de **3mn15**
- 100 (25 NL / 25 apnée → distance minimale requise de 12,5m)
- Remorquage sur 25m (sans mannequin) en rétropédalage ou ciseau de brasse

4ème Edition

BNSSA
2022-2023

Dates du BNSSA initiale

<u>Formation sur 7 jours</u> → Piscine municipale de Saint-Paul-lès-Dax, 71 Allée de Christus :

- Vacances de la Toussaint : formation initiale **du 31 octobre au 6 novembre 2022 ;**

→ Examen le 13 novembre 2022.

- Vacances d'hiver : formation initiale **du 13 au 19 février 2023 ;**

→ Examen le 26 février 2023.

- Vacances de Pâques : formation initiale **du 10 au 16 avril 2023 ;**

→ Examen le 23 avril 2023.

<u>Formation sur 4 jours</u> → Piscine du Complexe d'Entraînement Sportif International La Cité Verte, Place de Tordesillas, 40700 Hagetmau :

- Vacances de Pâques : formation initiale **du 17 au 20 avril 2023 ;**

→ Examen le 21 avril 2023.

Dates du PSE1 (prérequis BNSSA) :

Formations organisées à **Seignosse au Centre sportif Maurice Ravaillhe.**

- Formation PSE1 du 26 au 30 septembre 2022 ;
- Formation PSE1 du 22 au 26 octobre 2022 ;
- Formation PSE1 du 6 au 10 février 2023 ;
- Formation PSE1 les 1-2 et 7-8-9 avril 2023 ;

Dates du PSE2

Formations organisées sur **Seignosse au Centre sportif Maurice Ravaillhe.**

- Formation PSE2 du 31 octobre au 3 novembre 2022 ;
- Formation PSE2 du 17 au 20 avril 2023 (priorité aux candidats BNSSA de février) ;
- Formation PSE2 du 18 au 21 mai 2023 (priorité aux candidats BNSSA d'avril).

4ème Edition

BNSSA
2022-2023

Tarifs

Formation BNSSA (seul) : 360€ + (30 euros adhésion FNMNS)

Ce coût comprend :

- Les entrainements aquatiques,
- La préparation à l'épreuve de réglementation,
- La présentation à l'examen,
- Le certificat de compétence « BNSSA » remis à la suite de l'examen
- Le livret BNSSA (qui sera envoyé à votre domicile avant la formation)
- Une protection faciale en porte clef pour la pratique du bouche-à-bouche en toute sécurité,
- Un sifflet.
- Un bonnet SUD-OUEST-SECOURISME.

Formation BNSSA + PSE1 : 580€

Ce coût comprend en plus :

- Le certificat de compétence « PSE 1 » remis en fin de formation,
- Un mémento « PSE 1 » résumant la formation.

Formation BNSSA + PSE1 + PSE2 : 790€

Ce coût comprend également :

- Le certificat de compétence « PSE 2 » remis en fin de formation,
- Un mémento « PSE 2 » résumant la formation.

(La tarification est définie à travers la convention de partenariat FFN/FNMNS sur la base de la moyenne nationale établie par la FNMNS)

4ème Edition

Financements

→ Voici quelques propositions afin de vous aider à financer votre BNSSA ou votre SSA Littoral ou eaux intérieures (n'hésitez pas à vous rapprocher de votre mission locale) :

La Nouvelle Aquitaine encourage la prise d'autonomie et l'engagement des jeunes, dans le cadre de l'égalité des chances et propose une aide financière pour leur formation.

- 150 € pour un BNSSA piscine ;
- 400 € pour un BNSSA milieux naturels (parcours complet).

https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/economie-et-emploi/aides-aux-brevets-bafa-bafd-bnssa

Téléphone : 05 49 55 76 72

Le département des Landes octroie une aide de 200€ à tous les jeunes de 17 à 30 ans inscrits au BNSSA et résidant dans les Landes.

https://www.landes.fr/actualites/une-aide-au-brevet-national-securite-et-sauvetage-aquatique

Téléphone : 05 58 05 40 40

La commune de SEIGNOSSE propose une aide financière de 500 € afin d'obtenir le BNSSA pour toutes les jeunes de la MACS jusqu'à 25 ans.

Pour tous renseignements, veuillez contacter l'espace jeune de SEIGNOSSE.

Mail : espacejeunes@seignosse.fr

Téléphone : 06.71.61.84.68

→ Les formations PSE1 / PSE2 sont éligibles au CPF

MON COMPTE FORMATION

HEBERGEMENT (A la charge des candidats)

→ Pour ceux qui ont besoin d'un logement nous vous proposons :

BNSSA sur 7 jours

Campanile Saint-Paul-lès-Dax (6mn à pied du lieu de formation)

Adresse : 255 Avenue de la Résistance, 40990 Saint-Paul-lès-Dax

Contact : 05 58 91 35 34

Tarif approximatif : 370 euros pour 6 nuits en demi-pension

BNSSA sur 4 jours (+ examen le 5ème jour)

Cité verte Hagetmau (sur lieu de la formation)

Adresse : Place de Tordesillas, 40700 Hagetmau

Contact : Voir avec le responsable de la formation

Tarif : 236 euros pour 5 nuits en pension complète

Formations PSE 1 et 2

Hôtel de la Côte d'Argent (3mn à pied du lieu de formation)

Adresse : avenue du général de Gaulle à Seignosse

Contact : 05.58.72.80.01

Camping Capfun Clown Océan (7mn en voiture du lieu de formation)

Adresse : 40 Avenue de Sparben, route de Soustons, 40230 Tosse

Contact : 05.58.43.03.03

RESTAURATION

L'association **SUD OUEST SECOURISME** a établi un partenariat avec la micro-entreprise **AMS COOK** à Seignosse afin de permettre à tous nos candidats de bénéficier d'un repas cuisiné pendant la formation et éviter ainsi tout déplacement.

AMS COOK

Tarif : 13 euros/repas* (comprenant un plat et un dessert)

*non –compris dans le montant de la formation

MATERIEL BNSSA

L'association **SUD OUEST SECOURISME** est en partenariat avec **INTERSPORT Saint-Paul-Lès-Dax** afin de permettre à tous nos candidats de bénéficier d'équipements avec **une remise de 15%*.**

*** Sous présentation de l'attestation d'entrée en formation**

Conseil matériel (Palmes /masque/ tuba) :

Palmes MARES jaunes

Masque BEUCHAT

Tuba frontal technopro

BNSSA
FFN / FNMNS

Dossier d'inscription à retrouver sur www.sudouestsecourisme.com et à retourner à l'adresse suivante :

ROSSIGNOL Kevin, 16 avenue Marcel Cerdan, 40510 Seignosse

Contact responsable formation :

Kevin Rossignol : 07 83 82 50 52

Mail : kevin.bnssasudouestsecourisme@gmail.com

4ème Edition